



Acte n° 2023C212

## DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 DECEMBRE 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 37

Pouvoirs : 6

Votants : 43

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 27/11/2023

Le 4 décembre 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

**Présents** : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON, France-Line VINCENT.

**Absents excusés** : Fabien BIHLER (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Mickaël BOUCHARD, Bruno HENRY, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Frédéric VALLOS), Amina LEGHNIDER (Pouvoir à Patrick CHARRONDIERE), Stéphanie PALLIER (Pouvoir à David POMMIER), Sylvie PERMEZEL (Pouvoir à Didier ALBAN), Richard SIMMINI (Pouvoir à Agathe IACOVELLI).

**Secrétaire de séance** : Michelle NUGUET.

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Définition à titre exceptionnel du lieu de réunion des prochains conseils communautaires.**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-11 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 septembre 2019 constatant la composition du conseil de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée entraînant une augmentation du nombre des conseillers communautaire 37 à 45.

Vu la capacité d'accueil insuffisante de la salle du conseil du siège de la communauté de communes au regard de la nouvelle composition du conseil communautaire.

Considérant que, dans l'attente de la réalisation du projet d'agrandissement de la salle du conseil de la CCDSV, pour lequel une mission de programmiste est déjà en cours, la salle du conseil n'est pas en capacité d'accueillir l'ensemble des conseillers communautaires ainsi que le public dans de bonnes conditions de confort, de sécurité et de salubrité.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 09/11/2023.

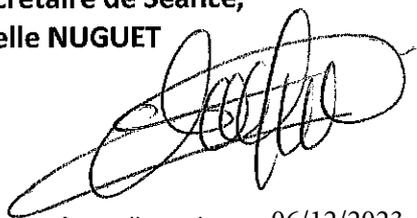
**Le Conseil communautaire :**

- ✓ **DECIDE à l'unanimité** de tenir le Conseil communautaire du 21 Décembre 2023 à la salle des Fêtes à Saint Didier de Formans.

- ✓ **DECIDE à l'unanimité** de tenir le Conseil communautaire du 1<sup>er</sup> février 2024 à la salle des Fêtes à Villeneuve.
- ✓ **DECIDE à l'unanimité** de tenir le Conseil communautaire du 21 mars 2024 à la salle des Fêtes à Misérieux.

A Trévoux, le 04/12/2023

La Secrétaire de Séance,  
Michelle NUGUET



Affichage sous format électronique : 06/12/2023

Le Président,  
Marc PECHOUX

